

Madame la Présidente,

En préambule à la présente liminaire, Solidaires Finances Publiques dénonce fermement la politique d'austérité salariale à l'encontre des agents publics par les gouvernements successifs de ces dernières années. Les agents de la fonction publique se sentent oubliés, négligés, voire méprisés.

Les annonces récentes indiquent clairement que le temps du « quoi qu'il en coûte » est révolu. Le gouvernement fait maintenant le choix de réduire la dette et le déficit public. Pour cela, il a décidé de drastiquement diminuer la dépense publique en amputant notamment les budgets de fonctionnement de la fonction publique d'État et ce, plutôt que de rechercher des recettes ailleurs, en luttant notamment contre l'évasion fiscale ou en combattant l'optimisation fiscale de certaines entreprises multinationales.

En parallèle, les entreprises du CAC 40 annoncent des résultats records, au-delà de 140 milliards d'euros de bénéfices cumulés, qui sont très largement reversés aux actionnaires sous la forme de dividendes ou participent au rachat d'actions. La piste d'une taxation exceptionnelle a complètement été écartée alors que la France est un des seuls grands pays européens à ne pas avoir mis en place un impôt sur les superprofits.

En effet, l'Italie, l'Espagne et même l'Allemagne ont mis en place une taxation exceptionnelle sur ces bénéfices qui ne sont pas justifiés par des innovations ou la progression de l'activité mais qui doivent tout à la capacité des grands groupes à imposer des hausses de prix.

Par ailleurs, le gouvernement ne compte pas s'arrêter là et prévoit une autre purge austéritaire de 20 milliards supplémentaires en 2025, qui viennent s'ajouter aux 10 milliards de 2024, si le déficit ne se résorbait pas assez vite.

Solidaires Finances Publiques réitère une fois de plus le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction Publique et sa revalorisation afin notamment, de tenir compte de l'inflation galopante de ces dernières années ! Nous ne pouvons ni nous contenter de quelques points d'ACF, ni subir un nouveau plan d'austérité !

En tout premier lieu, Solidaires Finances Publiques tient à rappeler que conformément aux dispositions de l'article 35 du règlement intérieur, l'ordre du jour de chaque réunion est arrêté par le président après avoir associé le secrétaire de la FS à son élaboration. Le secrétaire peut proposer l'inscription de points à l'ordre du jour, après échanges avec les autres représentants des personnels. De même, l'article 40 du même règlement dispose que le Président associe étroitement le secrétaire de la FS à l'élaboration de l'ordre du jour.

En conséquence, il conviendra de définir **ensemble** les modalités pratiques via lesquelles la secrétaire de la FS sera associée de manière effective à l'élaboration de l'ordre du jour pour les prochaines instances du présent comité.

Le premier point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en la présentation de la note d'orientations ministérielles en matière de santé, sécurité et conditions de travail 2024.

Solidaires Finances Publiques fait préalablement remarquer que cette note doit être présentée au Comité Social d'Administration de Réseau (CSAR) réuni en FS en date du 09/04/2024. Il peut dès lors paraître étonnant qu'elle soit abordée en local avant la dite date.

Cela étant dit, nous avons pris connaissance des 6 axes d'actions prioritaires présentés dans ce document.

Concernant la sécurité des agents (**axe 1**), **Solidaires Finances Publiques** souhaite que l'analyse du guide publié par le ministère concernant la gestion des événements graves, soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine FS et ce en présence de l'ensemble des acteurs concernés (médecin de prévention, ISST, assistante sociale, AP et service RH) afin de décliner le dispositif au sein de la Dircofi Nord.

S'agissant du déploiement de l'outil PREV'ACTION permettant de recueillir les risques professionnels et d'élaborer le DUERP/PAP (**axe 2**), nous souhaiterions connaître les modalités de la mise en œuvre de ce nouvel outil au sein de notre direction et plus particulièrement sa traduction dans les faits pour les agents.

L'**axe 3** est ambitieux puisqu'il consiste à améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail. Sa mise en œuvre demeure toutefois assez floue du fait de l'absence d'instructions claires de la part de l'administration. Nous souhaitons savoir si la Direction a d'ores et déjà prévu certaines actions spécifiques afin de décliner cet axe au sein de la Dircofi Nord.

Enfin, au sujet de la maîtrise du risque amiante dans les bâtiments, évoquée dans l'**axe 6** du plan d'action, **Solidaires Finances Publiques** souhaite avoir un état récapitulatif des sites contenant de l'amiante et la localisation précise de ce matériau, afin de vérifier la présence, ou à défaut d'élaborer une signalétique claire.

Le deuxième point que vous proposez à l'ordre du jour concerne le budget local et de formation de la formation spécialisée.

Selon les documents transmis, le budget alloué à la Dircofi Nord en 2024 est de 31 411 € avant mise en réserve (contre 33 919 € en 2023) et de **28 584 €** après mise en réserve (contre 30 866 € en 2023). La baisse constatée de ce budget semble compensée par la hausse du budget 2024 de la formation qui est fixé à **8 207 €** après réserve (contre 5 769 € en 2023).

Quand bien même les financements 2023 sont reconduits, **Solitaires Finances Publiques** dénonce une fois de plus le principe de la mise en réserve d'une partie du budget local qui se trouve de fait amputé sans justification.

– Au sujet de la formation, **Solitaires Finances Publiques** a pris connaissance du catalogue prévisionnel qui sera présenté au cours de la présente instance afin de recueillir l'éventuel accord des représentants élus du personnel.

Nous souhaitons que le dit catalogue, lorsqu'il sera validé, puisse être présenté aux agents de notre direction dans les meilleurs délais lors d'une réunion de service spécifique. Selon nous, il pourrait être pertinent de réaliser cette présentation en même temps que le recensement des risques professionnels lors d'une réunion dédiée aux conditions de Vie au Travail (CVT).

– S'agissant du budget local, **Solitaires Finances Publiques** a également pris connaissance du tableau de recensement des projets locaux qui sera présenté au cours de la présente instance afin de recueillir l'éventuel accord des représentants élus du personnel.

Concernant les matériels délivrés dans le cadre de la prévention des pathologies mécaniques et plus particulièrement des sièges ergonomiques, certains agents nous ont faits part d'un manque d'efficacité ressenti. **Solitaires Finances Publiques** souhaite que suite au financement par la FS d'un équipement spécifique, un accompagnement soit systématiquement proposé à l'agent bénéficiaire afin de s'assurer de l'adéquation du matériel délivré et de sa bonne utilisation par ce dernier (réglages éventuels).

Le projet de la mise en place d'un soutien psychologique sur demande de l'agent a plus particulièrement attiré notre attention. Nous souhaitons savoir si cette proposition ne fait pas doublon avec celle de la note d'orientation, qui prévoit justement la passation d'un marché national d'intervention de psychologues en 2024 pour les victimes ou témoins d'accident grave.

Le troisième point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en un point immobilier.

– S'agissant du bâtiment EURALLIANCE de la Madeleine

Solitaires Finances Publiques a pris connaissance du tableau, mis à jour au 08/03/2024, qui recense les « demandes d'ajustement post déménagement » recueillies par les chefs de service auprès des agents du site. Selon nous, le terme « relevé des dysfonctionnements » aurait été plus de mise au cas d'espèce.

Sans entrer dans les détails puisque ces divers points seront abordés au cours de l'instance, nous tenons à faire part du fait que certaines réponses apportées par la Direction nous semblent insuffisantes.

– Au sujet du projet de rénovation énergétique de la cité administrative de Saint Lô

Selon les informations fournies, la 26^{ème} brigade de la Dircofi Nord installée au 2^{ème} étage du bâtiment B, sera impactée par les travaux de rénovation. Les perturbations se traduiront dans un premier

temps par l'occupation d'autres services de la DDFIP de la salle de réunion, laquelle est actuellement à l'usage exclusif de la Dircofi Nord. Ensuite, les travaux vont démarrer le 6 mai pour une durée de 6 semaines à 2 mois. Les services seront relogés en « semi flex-office » avec l'occupation de 1 à 2 bureaux par la Dircofi Nord.

Solidaires Finances Publiques souhaite savoir si vous avez pu obtenir plus de précisions quant aux modalités pratiques d'accessibilité au bâtiment, de partage des espaces de travail, du dialogue nécessaire avec le chef de service, etc. Suite aux travaux réalisés, chaque agent aura-t-il un poste de travail individuel dans les espaces de bureaux ou certains d'entre eux devront-ils de nouveau occuper la salle de réunion ?

Le quatrième point que vous proposez à l'ordre du jour concerne les AT, RSST et fiches de signalements.

Au sujet de la qualité de l'air constaté dans certains bureaux du bâtiment EURALLIANCE, **Solidaires Finances Publiques** réitère sa demande consistant en l'intervention d'un prestataire tiers afin de relever les probables dysfonctionnements du système de ventilation relevés par les agents. Cette expertise, **bureau par bureau**, permettra de rassurer l'ensemble des agents et de clore ce débat.

Au titre des Questions diverses :

– Au sujet des véhicules de service, **Solidaires Finances Publiques** souhaite que préalablement à la mise à disposition des véhicules électriques, une démonstration spécifique soit mise en place à destination des agents utilisateurs et qu'un récapitulatif sous la forme d'un guide soit mis à disposition des agents.

Qu'en est-il de leur déploiement sur les sites de la Dircofi Nord et quand estimez-vous qu'ils seront disponibles ? Pouvez-vous nous confirmer que leur recharge ne pourra être réalisée que sur les bornes du groupe Total Énergie ?